

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2008

OBJET

de la Délibération

**CHAPELLE
NOTRE-DAME DE
LA HOUSSAYE :
FINANCEMENT DE
L'ETUDE**

Date de convocation du Conseil Municipal

26 juin 2008

Date d'affichage : 26 juin 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, Mme LE STRAT, M. DERRIEN, M. PERESSE, Mme GUEGAN, M. MOUHAOU, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à Mme JEHANNO
Mlle ORINEL à M. LE DORZE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absent

M. BONHOURE

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA HOUSSAYE : FINANCEMENT DE L'ETUDE

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

L'état de la Chapelle Notre-Dame de la Houssaye nécessiterait quelques travaux (traitement de l'humidité, réparation du meneau central d'une fenêtre) qui s'ajouteraient à ceux déjà prévus sur la tour-clocher.

L'étude préalable confiée à un architecte spécialisé Monsieur Goas-Straaijer, initialement limitée à la tour-clocher, doit donc être étendue à l'ensemble de l'édifice.

Cette étude dont le coût total est de 7000 euros HT, peut être subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Général, le reste étant à la charge de la Ville de Pontivy

Nous vous proposons :

- d'autoriser le maire à demander une subvention auprès du Conseil Général du Morbihan

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 3 juillet 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH